

| APPEL À
PROJETS |

ANNÉCY
FESTIVAL
RÉSIDENCE

DÉVELOPPEMENT GRAPHIQUE
POUR LE LONG MÉTRAGE
D'ANIMATION

ÉDITION 2027

Une résidence
organisée par CITIA



Avec le soutien de



UN POSITIONNEMENT UNIQUE

Avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de la Haute-Savoie, de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, de Netflix et du CNC, le Festival international du film d'animation d'Annecy accompagne la création à travers une résidence de développement graphique pour le long métrage d'animation.

Étape clé dans le processus de fabrication d'un film, la quête d'identité graphique et le découpage en images de l'histoire nécessitent du temps et de la réflexion. À l'instar du cinéma en prises de vues réelles, on la considère comme un véritable travail de mise en scène qui préfigure la cohérence et le rythme du film.

Par "développement graphique", on entend toutes les phases nécessaires au réalisateur pour confirmer son univers graphique et le cheminement visuel de son film : prédécoupage, découpage, recherche graphique, storyboard, animatique, etc.

Les méthodes sont variables et propres à chaque artiste mais toutes convergent vers le même objectif, celui de livrer un squelette précis de l'ensemble des séquences qui constitueront le film.

La résidence se positionne donc entre la fin de l'écriture et le départ en production, telle une parenthèse idéale offrant un temps de création, de réflexion et de maturation graphique.

Le Festival d'Annecy et son marché, le Mifa, poursuivent ainsi leur soutien au long métrage d'animation via la mise à disposition d'un temps et d'un lieu de création, d'une mise en réseau, d'une visibilité et d'un suivi des projets pendant et après l'édition en cours.



©CITÉ ANIMATION / A. DELOCHE

UN ÉCOSYSTÈME STIMULANT

Annecy, capitale mondiale du cinéma d'animation, accueille depuis plus de 60 ans le Festival international du film d'animation et rassemble à cette occasion des artistes du monde entier.

En parallèle, c'est toute une filière qui se déploie depuis plus de 10 ans, autour des Papeteries – Image Factory et l'installation de studios d'animation, de prestataires et de formations d'excellence tels **Caribara, Gobelins Paris, Inthebox, Amopix, TNZPV, Gao Shan Pictures, Les Indiscrets, Full Story**, etc...

Aujourd'hui, **la Cité internationale du cinéma d'animation** ouvre ses portes et offre un nouvel écrin pour mettre en lumière les œuvres et accueillir les publics du monde entier.

La politique d'accompagnement des films d'animation en région Auvergne-Rhône-Alpes en fait un territoire très attractif et offre des opportunités complémentaires aux résidents. Ce soutien à la création se matérialise à travers les fonds d'aide (FACCA de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Fonds de soutien aux œuvres d'animation en Haute-Savoie, Fonds d'aide Drôme...) et la présence d'acteurs clés à proximité (Pôle PIXEL, Auvergne-Rhône-Alpes Cinéma, La Cartoucherie...)

C'est au sein de cet écosystème vivant que la résidence Annecy Festival accueillera les artistes et leur offrira un cadre de travail propice à la création.

CONDITIONS D'ACCÈS

La résidence est attribuée au projet. Ce sera au réalisateur ou à la réalisatrice de définir qui, de l'équipe, sera le plus apte à bénéficier de ce temps de création (le réalisateur, son storyboarder, un auteur graphique associé, etc.).

L'invitation est individuelle et ne vaut que pour une personne.

Le producteur ou la productrice pourra juger de l'opportunité de renforcer son équipe et de "délocaliser" un accompagnant, mais cela restera à ses frais.

Le mentorat se fera **en français ou en anglais** uniquement, selon la préférence linguistique du résident.

CITIA assurera l'organisation en amont de la résidence et son bon déroulement sur place.

Dans le cadre de ses actions culturelles et artistiques auprès des publics scolaires, CITIA pourra solliciter le résident ou la résidente sur des temps de médiation, de rencontres ou d'autres formes de participation.



OUVERTURE DES INSCRIPTIONS / juillet 2026

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS / 13 septembre 2026

ANNONCE DE LA SÉLECTION / décembre 2026

RÉSIDENCE / mi-mars à mi-juin 2027

LES SPÉCIFICITÉS DE LA RÉSIDENCE

Le Festival international du film d'animation d'Annecy fera profiter les bénéficiaires de son réseau, assurant aux résidents un accompagnement haut de gamme et une mise en relation avec des mentors d'excellence. Voici, à titre d'exemple, une partie des experts de la Résidence Annecy Festival :

- Mentorat sur le script (en amont du temps de résidence) : **Céline Sciamma, Jean-Louis Milési, Sébastien Tavel...**
- Mentorat sur le développement graphique : **Sepideh Farsi, Éléa Gobbé-Mévellec, Benjamin Renner, Tomm Moore, Marc Caro, Graham Annable, Kim Keukeleire...**

MAIS AUSSI

- **une offre sur mesure** : identification des besoins pour les projets et choix du/des mentors ;
- **un cadre et un écosystème inspirants et stimulants** : Annecy, capitale du cinéma d'animation
- **l'accueil de 3 résidents en même temps** pour créer du lien et de l'émulation ;
- **un positionnement international** : sont éligibles les projets français comme les projets étrangers ;
- **Une mise en avant à l'occasion du Festival international du film d'animation et son marché, le Mifa**, l'année en cours et/ou les suivantes ;
- **une vitrine unique** sur le monde professionnel lors du Mifa : promotion et impulsion du projet ;
- **un suivi du projet**, avec un engagement de la part des équipes CITIA en amont, pendant et après la résidence, pour garantir les meilleures conditions d'incubation du projet.

ENCADREMENT ET DÉROULÉ

Les candidats seront informés de leur sélection à l'issue des délibérations, courant novembre 2026. Le bénéficiaire de la résidence sera choisi en concertation avec le réalisateur et son producteur (si producteur engagé). Une évaluation des besoins permettra ensuite de définir le type d'accompagnement nécessaire à chaque projet en associant le ou les mentors appropriés.

En amont de la résidence, un encadrement scénaristique pourra être proposé avec un mentorat sur le script en distanciel. Sur place, le mentorat principal visera à accompagner graphiquement le projet, avec une écoute attentive et un partage d'expérience de la part du mentor qui aidera le projet à se rapprocher de son identité visuelle graphique définitive. Le mentorat sera déterminé en accord avec le résident et son producteur (si producteur associé), et selon la disponibilité de l'expert.

Les porteurs de projet sélectionnés seront en résidence sur Annecy pendant trois mois consécutifs. Ils disposeront d'un lieu de vie et de travail au sein de la Villa, située au cœur de la Cité internationale du cinéma d'animation. La semaine du Festival et du Mifa constituera à la fois un temps de mise en lumière des projets et l'occasion de mesurer l'intérêt qu'ils suscitent auprès des financeurs possibles. Elle sera également la conclusion des 3 mois de résidence.

Le Pitch des résidents au Mifa permettra aux artistes une sortie de résidence dans un cadre professionnel international.

À l'issue de la résidence, chaque artiste devra produire un bilan écrit : constat du travail mené, évolution du projet au cours du séjour, rencontres et contacts développés, perspectives envisagées, suggestions d'amélioration. De son côté, CITIA s'engage à suivre l'avancée des projets, pour garder un lien et poursuivre son accompagnement et sa visibilité jusqu'à la fin de la fabrication du film.

SONT ÉLIGIBLES LES PROJETS

- de long métrage d'animation pure ou hybride (intégrant des prises de vues réelles) ;
- portés par des auteurs/réalisateurs pour lesquels le projet serait une 1^{re} ou une 2^e œuvre dans ce format.

SONT EXCLUSIVEMENT RECEVABLES LES DOSSIERS

- remplis en français ou en anglais ;
- complets (comprenant l'ensemble des éléments requis ci-après) ;
- envoyés sous la forme d'un fichier PDF unique, n'excédant pas 50 Mo ;
- par courriel, à residence@citeanimation.com (objet : Candidature Résidence Annecy Festival) ;
- et dans le temps imparti.

Date limite de réception des dossiers :
13 septembre 2026.

CITIA
c/o Conservatoire d'art et d'histoire — 18 avenue du Trésum
CS 50038 — FR-74001 Annecy Cedex
www.citia.org

ÉLÉMENTS REQUIS *

1. **Fiche d'identité du projet** : titre, auteur(s), durée, cible
2. **Synopsis** : 10 lignes au maximum
3. **Courte vidéo de présentation de l'auteur et de ses motivations** (2 à 3 min maximum)
4. **Présentation générale** (synopsis détaillé, univers, personnages principaux) : 15-20 pages
5. **Traitement du projet** (15-20 pages)
6. **Deux scènes dialoguées**, ne pas envoyer un script complet
7. **Éléments graphiques** (personnages, décors, premiers essais de storyboard...) **et éventuels tests d'animation**
8. **Note d'intention du réalisateur**
9. **Note sur les axes de travail souhaités** en matière de développement graphique pendant la résidence (axes définis par le réalisateur et son producteur, si producteur associé) : 1 ou 2 pages
10. **Note financière et stratégique** : budget, pourcentage sécurisé, subventions obtenues ou à l'étude, perspectives de production/coproduction, etc.
11. **Note sur la portée pédagogique possible du projet**, en lien avec un public scolaire notamment
12. **CV incluant des liens URL vers des travaux antérieurs** (si concerné)
13. **Copie signée de la charte intérieure** (voir Annexe)

SI LE PROJET EST TIRÉ D'UNE ŒUVRE PRÉEXISTANTE :

- Titre, auteur(s) et maison d'édition

Joindre impérativement **une lettre-accord de l'ayant-droit** pour présenter le projet et/ou autorisant cette adaptation.

* Les indications relatives à la longueur du dossier sont fournies à titre indicatif. La présentation du dossier demeure libre et peut être organisée selon l'ordre choisi par le candidat, dès lors que l'ensemble des éléments demandés est bien transmis.

Le comité de sélection sera par ailleurs attentif à la qualité de la mise en forme : une présentation soignée, originale et équilibrée, associant harmonieusement textes et visuels, contribuera à rendre la lecture plus claire et agréable.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Dossiers non éligibles

Seront refusés :

- les dossiers incomplets, illisibles ou ne respectant pas les éléments demandés ;
- les projets d'un autre format que le long métrage ;
- les projets dont la maturité narrative ou visuelle serait jugée trop faible.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les candidats certifient l'exactitude de l'ensemble des éléments fournis dans leur dossier de candidature. Ils s'engagent à avoir pris connaissance de la charte intérieure en la retournant datée et signée.

CONDITIONS DE SÉLECTION

Tous les projets éligibles sont transmis à une commission de sélection pour lecture et appréciation.

La commission est composée de professionnels du cinéma d'animation : auteurs, réalisateurs, producteurs, distributeurs, vendeurs, ainsi que de représentants de CITIA, de l'État/CNC, de partenaires privés, et de collectivités territoriales, partenaires de la résidence (avis consultatif).

À l'issue de la délibération, l'ensemble des porteurs de projets seront informés par écrit. La commission n'est pas tenue de donner des commentaires sur les arbitrages opérés.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Prise en charge

Pendant la résidence, les porteurs de projets bénéficieront de :

- 1 transport aller-retour calculé sur la base d'un aller/retour, classe économique, en avion ou en train (selon la provenance du résident) ;
- 3 mois d'hébergement au sein de la Villa* située au cœur de la Cité internationale du cinéma d'animation au centre-ville d'Annecy ;
- mise à disposition de matériel informatique selon les conditions définies dans le règlement intérieur ;
- une bourse de création de 1 000 € par mois sur présentation d'une facture ou d'une note de droits d'auteur ;
- la présence d'un mentor à hauteur de 8 jours au maximum, à répartir sur les 3 mois de résidence ;
- une accréditation Mifa ;
- une mise en avant du projet, dans le cadre des dispositifs portés par CITIA, l'année en cours ou les suivantes.

La résidence ne comprend pas :

- de prise en charge de la restauration ;
- de transports supplémentaires domicile-Annecy durant les 3 mois ;
- la demande de matériel spécifique.

* La Villa (250 m²) :

- rdc (commun) : cuisine, salle à manger, salon TV, WC et buanderie
- 1^{er} étage : 4 chambres individuelles avec salles de bain privatives
- 2nd étage (commun) : espace de travail, bureaux et bibliothèque

ENGAGEMENT DU RÉSIDENT

Les porteurs des projets retenus s'engagent à :

- respecter le cadre général de la résidence (conditions de prise en charge, objectifs fixés, bilan...) ;
- respecter le règlement intérieur de la Villa et les règles de vies générales.
- participer à la formation VHSS (1 journée) en début de résidence
- être présents sur Annecy, pendant toute la durée de la résidence ;
- définir leurs besoins avec les équipes de CITIA et leur producteur (en cas de producteur associé) en amont de la résidence et s'y tenir ;
- adresser à CITIA un bilan de sortie de la résidence et à l'informer de l'évolution du projet ;
- mentionner le soutien obtenu au générique des œuvres de la façon suivante : "Un projet accompagné par la Résidence Annecy Festival, avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de la Haute-Savoie, de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, et du CNC" ;
- autoriser CITIA et ses partenaires à communiquer sur lesdits projets ;
- prioriser le Festival international du film d'animation d'Annecy comme vitrine pour faire état de l'avancement de leur projet (participation aux WIP, à l'Annecy Animation Showcase, ou inscription du film à la compétition) ;
- envoyer 2 visuels de leur projet à l'issue de la résidence pour permettre aux partenaires de communiquer sur lesdits projets.

Le travail réalisé reste la propriété de l'auteur.



IMAGE & INDUSTRIES CRÉATIVES

ANNECY FESTIVAL



cité
internationale
du cinéma
d'animation

Pour toute information, contactez :
residence@citeanimation.com

CITIA
c/o Conservatoire d'art et d'histoire
18 avenue du Trésum
CS 50038
FR-74001 Annecy Cedex
www.citia.org